

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N° 245 DU LUNDI 10 OCTOBRE 2022 - PRIX : 3000 GNF - ZONE CFA : 500

**Interview**

Boubacar Barry,  
vice-président de l'UFR

**« Le CNRD reste véritablement sourd à nos attentes et à nos appels »**



Édito à vue d'Aigle

## Le spectre de nouvelles manifestations de rue

Le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a créé récemment par décret un cadre de dialogue inclusif. Le Premier ministre, Dr Bernard Goumou, a nommé trois anciennes ministres (Dr Makalé Traoré, Hadja Aïcha Bah, Mme Guilao Joséphine Léo) comme facilitatrices dudit dialogue. Mais apparemment cela ne suffit pas à satisfaire tous les acteurs sociopolitiques... P.2

Dialogue politique P.2



**Mohamed Tall de l'UFR accuse le CNRD de vouloir confisquer le pouvoir**

Dossier Air Guinée P.4



**« Si la destinée de ce pays est donnée à monsieur Cellou, ce n'est pas la justice qui l'empêchera » (Charles Wright)**

Dr Dansa Kourouma à son retour de Bamako P.4



**« Plusieurs perspectives ont été dégagées »**

Procès du 28 septembre 2009

**Le ton monte entre le ministère public et les avocats de la défense**

P.5

Ecole primaire Barry Diawadou P.3  
**Des polémiques autour d'un nom**

Dialogue politique

**L'ANAD, la CORED, le RPG rejettent l'arrêté de Bernard Goumou**

P.5

## Édito à vue d'aigle



### Le spectre de nouvelles manifestations de rue

**L**e président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a créé récemment par décret un cadre de dialogue inclusif. Le Premier ministre, Dr Bernard Goumou, a nommé trois anciennes ministres (Dr Makalé Traoré, Hadja Aïcha Bah, Mme Guilaou Joséphine Léno) comme facilitatrices dudit dialogue. Mais apparemment cela ne suffit pas à satisfaire tous les acteurs sociopolitiques. C'est le cas du FNDC, qui, bien que dissous, projette des manifestations de rue le mardi 18 octobre dans le Grand Conakry et le mercredi 26 octobre 2022 sur toute l'étendue du territoire national. Une annonce plutôt inquiétante pour la majorité des Guinéens qui, ces onze dernières années, ont trop souffert des manifestations de rue avec leur lot de morts et de destructions de biens publics et privés. L'on a encore en mémoire les cas de morts lors des dernières

manifestations organisées à l'appel du FNDC sous l'ère CNRD. Pour rappel, le FNDC, du 3 avril 2019 au 5 septembre 2021, s'est opposé farouchement au troisième mandat du professeur Alpha Condé. Aujourd'hui, il a cru devoir engager un bras de fer avec la junte au pouvoir. Sékou Koundouno et ses camarades ne ratent aucune occasion pour publier dans la presse des déclarations au vitriol ou pour appeler à manifester aussi bien à Conakry qu'à l'intérieur du pays. Ils exigent du CNRD la publication de la liste de ses membres, la déclaration des biens des membres du gouvernement et du CNRD, le respect des droits de l'homme, la fixation consensuelle de la durée de la transition et l'ouverture d'un cadre de dialogue. Les 28 et 29 juillet 2022, l'on s'en souvient, à l'appel du FNDC, des manifestations ont été enregistrées dans certains quartiers du Grand Conakry. L'on a déploré 5 morts et des destructions de biens publics et privés. Les forces de défense et de sécurité ont procédé par la suite à l'arrestation de deux responsables du FNDC (Oumar Sylla alias Foniké Menguè, Ibrahima Diallo) et du secrétaire exécutif de l'UFR (Saïkou Yaya Barry) qui, après leur inculpation, ont été placés sous mandat de dépôt. Par la suite, ils ont lancé un autre appel à manifester le 17 août 2022 sur toute l'étendue du territoire national, avec le bilan que l'on sait. En marge de la 77<sup>e</sup> assemblée générale de l'ONU à New-York, la CEDEAO a tenu un sommet extraordinaire au cours duquel les dirigeants de la sous-région présents ne se sont pas fait prier pour prendre des sanctions ciblées (gel des avoirs, interdiction de voyager, etc.) contre les autorités militaires et civiles de la transition guinéenne. Des sanctions qui ont été applaudies des deux mains par le FNDC.

Kéfina Diakité

## DIALOGUE POLITIQUE Mohamed Tall de l'UFR accuse le CNRD de vouloir confisquer le pouvoir

**Plus d'un an après le changement de régime en Guinée, la confiance semble plus que jamais rompue entre ceux qui ont pris le pouvoir et ceux qui sont à sa conquête. Une rupture de confiance qui s'explique selon plusieurs acteurs politiques, par le manque de visibilité sur la conduite de la transition et l'absence du dialogue entre le gouvernement et les acteurs des forces vives.**



**A**u sein des grandes coalitions politiques du pays, les positions se radicalisent davantage à cause de ce que les responsables appellent un manque de volonté politique de la part des autorités de la transition. Pour Mohamed Tall, ancien ministre de l'Elevage et membre du bureau politique de l'Union des forces républicaines (UFR), le CNRD et le gouvernement sont dans une logique de s'éterniser au pouvoir. « Aujourd'hui un an après leur événement, le vocable élection est banni du discours de Doumbouya, il n'en parle jamais, c'est bien la preuve que ce n'est pas sa préoccupation. Quand on observe un peu l'évolution de la situation et le comportement du CNRD à commencer par son chef, le colonel Mamadi Doumbouya, on comprend très clairement qu'ils n'ont pas l'intention d'abandonner le pouvoir. Lorsqu'on voit l'acharnement avec lequel il traite les acteurs politiques on a nettement l'impression qu'il veut supprimer toutes vellétés de concurrence, il veut confisquer le pouvoir, il ne veut pas de contestation d'aucune sorte. Voilà la tendance clairement affichée et ça on

résistera jusqu'à la fin pour sauver notre jeune et fragile démocratie », prévient ce cadre de l'UFR.

L'ancien ministre rappelle qu'il est impossible de parler de paix dans un pays où le dialogue est relégué au second plan. Mohamed Tall indique aussi que c'est un rêve d'imaginer qu'il est possible de réussir en mettant de côté les coalitions politiques les plus significatives du pays. « Le fait qu'on soit encore en période de transition rend encore plus nécessaire le dialogue en Guinée. On ne peut pas parler de paix sans le dialogue entre les acteurs. Je ne crois pas aujourd'hui qu'il y ait une classe dirigeante autant repoussée que le CNRD et le gouvernement actuel. Quand on est aussi rejeté aussi fortement par la population, on ne peut pas continuer dans l'unilatéralisme, on ne peut pas dicter sa volonté sans aucune forme de concertation, et en s'entêtant dans ce sens-là je crois que le CNRD est en train de commettre une grave erreur. Rien ne sera possible en marginalisant la classe politique et la société civile », a averti ce proche de Sidya Touré.

Amadou Tidiane Diallo

BOUBACAR BARRY, VICE-PRÉSIDENT DE L'UFR

## « Le CNRD reste véritablement sourd à nos attentes et à nos appels »

**Le contenu proposé par le Premier ministre, Dr Bernard Goumou pour la mise en place du cadre de dialogue a été rejeté par les grands acteurs politiques du pays. Boubacar Barry un des vice-présidents de l'UFR exige la libération sans conditions des détenus politiques mais également la mise en place d'un cadre de dialogue permanent sous la présidence de la CEDEAO.**

**L** Aigleinfos : Le dialogue inclusif démarre bientôt en Guinée. Est-ce que le FNDC-politique prendra part cette fois-ci à ce dialogue qui sera piloté par le Premier ministre ?

**Boubacar Barry** : A la suite d'une consultation avec les autres coalitions qui partagent la même vision que nous par rapport à la conduite de cette transition nous avons estimé que le CNRD et le gouvernement ne répondent toujours pas à la sollicitation qui leur aurait été faite de mettre en place un cadre de dialogue structuré autour des acteurs identifiés et connus et représentatifs avec notamment la supervision de la CEDEAO. Au contraire, nous constatons plutôt une tendance à vouloir marginaliser la CEDEAO à travers son médiateur et a décidé unilatéralement la mise en place d'autres structures comme des facilitateurs nationaux sans aucune concertation avec nous qui sommes quand même des acteurs qui aujourd'hui avons des revendications précises. Donc au regard de tout cela, il est évident que nous restons encore sur notre faim. Ce n'est



pas la première fois que nous avons expliqué cette position. Ce ne serait peut-être pas la dernière fois aussi. Mais le CNRD reste véritablement sourd à nos attentes, et sourd à nos appels.

**L'Aigleinfos** : Ce qui est clair, vous entretenez un flou. Alors dites-nous quelles sont vos exigences pour participer au cadre de dialogue inclusif ?

**Boubacar Barry** : On l'a dit et on l'a répété. Encore une fois, le processus d'un dialogue, ça concerne deux entités qui ne sont pas d'accord d'un certain nombre de questions. Nous avons donc estimé que les acteurs qui ne sont pas d'accord avec la manière dont la transition est en train d'être conduite. Et le CNRD sous la médiation d'un médiateur qui a été nommé par

la CEDEAO sous l'observation des partenaires techniques et financiers qui nous aident à mettre en œuvre les différentes recommandations et résolution. C'est ce cadre qui peut véritablement nous permettre d'aller de l'avant.

**L'Aigleinfos** : Donc, sans ce format-là allez-vous donc boycotter ce dialogue ?

**Boubacar Barry** : En dehors de ça, je dirais que nous restons éternellement aller et retour parce que l'incompréhension ne fait que s'instaurer sans compter qu'un environnement aujourd'hui est suffisamment délétère, empêche les acteurs principaux de ce dialogue d'être aujourd'hui écarté. Du fait, à savoir des leaders aujourd'hui qui sont en prison ou en exil. Je n'imagine pas un dialogue serein inclusif en Guinée en l'absence d'un Sidya Touré, Cellou Dalein Diallo, de Sékou Koundouno, d'un Saïkou Yaya Barry, d'un Ibrahima Diallo ou d'un Fonike Menguè.

**L'Aigleinfos** : Est-ce que sincèrement vous croyez à la main tendue de la junte ?

**Boubacar Barry** : Non pas du tout ! Parce que ce sont les mêmes pratiques. Encore une

fois, la main tendue se matérialise par des actes. Malheureusement aujourd'hui les actes ne sont pas encore de mise. Ne serait-ce que créer un environnement apaisé, créer un environnement de confiance, ce sont des actes préalables à ce que tous les acteurs soient suffisamment rassurés, suffisamment mis en confiance pour venir dialoguer autour de la table. Mais aujourd'hui, ce que l'on constate, c'est que justement ces acteurs sont aujourd'hui en insécurité. Ces acteurs ne croient pas du tout à cette main tendue.

**L'Aigleinfos** : Mais quelles sont vos preuves ?

**Boubacar Barry** : Parce que sinon Sidya Touré serait à Conakry, Cellou Dalein Diallo serait à Conakry, Foniké Menguè serait libre, Saïkou Yaya Barry et Ibrahima Diallo seraient libre, ce n'est malheureusement pas le cas.

**L'Aigleinfos** : Monsieur Barry merci d'avoir répondu à nos questions.

**Boubacar Barry** : C'est à moi de vous remercier.

*Interview réalisée par Amadou Tidiane Diallo*

### Ecole primaire Barry Diawadou

## Des polémiques autour d'un nom

**L'école primaire construite en 5 mois à Dixinn-port sur les ruines de la maison de Cellou Dalein Diallo a été inaugurée le vendredi 7 octobre par les autorités éducatives. Elle porte le nom de Barry Diawadou, compagnon de l'indépendance. Comme beaucoup s'y attendaient, cet acte du CNRD est diversement apprécié.**

**L** inauguration de cette école a connu tout naturellement la présence du ministre de l'Enseignement pré-universitaire, Guillaume Hawing et de certains de ses collègues du gouvernement. L'école comprend 18 salles, une bibliothèque, des bureaux, une cantine scolaire et d'autres commodités. Comme on le sait, c'est lors des opérations de récupération des biens et domaines de l'État menées par les autorités de la transition à Conakry et à l'intérieur du pays qu'il a été demandé à Cellou Dalein Diallo de quitter

le domicile qu'il occupait ces dernières années à Dixinn. Les avocats de l'ancien Premier ministre ont saisi la justice pour contester la décision. Ce qui n'a pas empêché la démolition de la maison, à la grosse colère des partisans du leader de l'UFDG qui ont parlé de règlements de comptes politiques. Ainsi le 8 avril 2022, les travaux de construction d'une école primaire ont été lancés sur le site que d'aucuns continuent à qualifier de litigieux. L'école primaire construite en 5 mois à Dixinn-port sur les ruines de la maison de Cellou Dalein Diallo a été

inaugurée le vendredi 7 octobre par les autorités éducatives. Elle porte le nom de Barry Diawadou, compagnon de l'indépendance. Comme beaucoup s'y attendaient, cet acte du CNRD est diversement apprécié. Le dimanche 9 octobre, la famille de Barry Diawadou a réagi en indiquant que ce dernier mériterait beaucoup plus et beaucoup mieux au regard du rôle éminemment positif qu'il a joué dans le processus d'accession de la Guinée à l'indépendance.

*Kèfina Diakité*



## DOSSIER AIR GUINÉE

« Si la destinée de ce pays est donnée à monsieur Cellou, ce n'est pas la justice qui l'empêchera »  
(Charles Wright)

Le leader de l'UFDG, Cellou Dalein en exil forcé depuis des mois est cité à comparaître dans l'affaire Air Guinée, dans laquelle il est accusé. Dans les «Les Grandes Gueules» du mercredi 05 octobre 2022, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Alphonse Charles Wright a voulu se montrer rassurant mais avec des garanties légères afin de convaincre l'homme politique de revenir et répondre devant la justice.



**A** lors que beaucoup estiment que le leader de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée ne doit pas se présenter devant la justice pour son impartialité, Charles Alphonse Wright quant à lui, dit le contraire : « Je respecte monsieur Cellou Dalein Diallo en tant Guinéen. Je le respecte en tant qu'un homme politique qui aspire à conquérir le pouvoir. Je m'opposerai à qui ce soit au-delà de toute règle procédurale en tant que ministre des Droits de l'Homme de lui dénier ses droits. Je le dis quiconque. Mais ce qui est inadmissible et qu'il faut c'est lorsque la justice vous donne la possibilité de venir devant elle et de débattre de ce qu'on vous reproche qu'on ne s'abrite pas derrière des considérations subjectives, qu'on accepte de venir débattre devant sa justice. Monsieur Cellou Dalein doit-il avoir peur de comparaître devant la justice de son pays ? Lorsque vous êtes justiciable, vous n'avez pas d'autres choix s'il y a des faits répréhensibles qu'on vous reproche de venir répondre et de vous défendre. Monsieur Cellou Dalein a dit à un moment donné qu'il est prêt

à venir se défendre devant la justice. J'ai fait une prière, je vous assure en toute sincérité, si la destinée de ce pays est donnée à monsieur Cellou, ce n'est pas la justice qui l'empêchera. Mais lorsque la responsabilité est avérée, les magistrats prendront leur responsabilité conformément à la loi », a-t-il dit.

Selon Alphonse Charles Wright, avant le 05 septembre 2021, rien ne fonctionnait bien et tout était à l'envers, notamment la situation carcérale dans notre pays qui ne répondait nullement aux normes internationales. A l'en croire, depuis l'accession de la Guinée à l'indépendance nationale, le pays ne s'est jamais doté d'une politique pénitentiaire par le faible budget alloué au département. « Quand vous prenez le cas de la justice de notre pays, je parle d'avant le 5 septembre, c'est dommage pour moi d'en parler là mais laissez-moi vous dire que le budget du ministère de la Justice c'était à 0,25 %. Comment avec 0,25 % vous pouvez mettre en place une véritable politique pénitentiaire ? Depuis 1958, la République de Guinée ne s'est pas dotée

d'une politique pénitentiaire. Le président, il ne peut pas quand même dire que la justice est la boussole et qu'on ne corrige pas ce qu'on a trouvé. Le budget de mon département a connu une majoration grâce à la volonté du président de la transition de faire de la justice guinéenne la boussole de la transition. De 0,25 %, le budget prévisionnel de la justice aujourd'hui est de 6 %. C'est du jamais vu. Vous prenez au niveau de l'Afrique » poursuit-il. Cette volonté de rehausser le budget du ministère de la justice vise à répondre au plan d'action à court, moyen et à long terme du département, rassure Charles Alphonse Wright. « À partir déjà du mois de décembre suivant les règles de procédures des marchés publics, nous avons lancé à court terme la rénovation de plusieurs maisons d'arrêt et maisons centrales. Aujourd'hui, la situation de nos prisons, la solution se trouve dans la construction des prisons et dans la rénovation de celles-là qu'on peut rénover ».

**Amadou Tidiane Diallo**

## DR DANSA KOUROUMA À SON RETOUR DE BAMAKO

« Plusieurs perspectives ont été dégagées »

Le Président du Conseil national de la transition (CNT) a regagné Conakry le vendredi 07 octobre en provenance de Bamako. Invité à la session parlementaire malienne, Dr Dansa Kourouma a eu à échanger avec son homologue président du CNT-Mali sur plusieurs sujets d'intérêt national de deux pays.



**A**rrivé à l'aéroport international d'Ahmed Sékou Touré aux environs de 18h avec sa délégation, le président du CNT Dr Dansa Kourouma est revenu l'objectif de son déplacement de Conakry vers Bamako. « C'est une mission de travail entre les CNT de Guinée et du Mali et qui a coïncidé à la rentrée parlementaire au Mali. En raison d'un lien d'amitié et de fraternité entre nos deux pays qui traversent une étape importante de leur histoire respective, nous avons été invités par nos collègues pour se joindre à eux non seulement pour rehausser la cérémonie, mais aussi profiter de l'occasion pour travailler sur des sujets en commun entre nos deux pays et nos deux institutions. Plusieurs perspectives ont été dégagées toujours dans le cadre du renforcement de relation entre la Guinée et le Mali, mais aussi comment se donner les mains pour réussir à relever les défis qui se présentent à nos deux pays pendant cette période de transition », a-t-il déclaré.

Et d'ajouter ceci : « Nous avons été reçu aussi par Monsieur le Président de la transition du Mali le colonel Assimi Goïta qui n'a pas hésité à nous prodiguer de sages conseils dans le cadre de la conduite de cette transition.

Mais aussi nous avons partagé beaucoup de bonnes pratiques, mais aussi de souvenirs importants qui puissent contribuer à renforcer l'élan patriotique des membres du CNT de la Guinée, mais aussi en prenant conscience du défi qui nous attend par rapport à la construction de bases et de fondamentaux d'un processus démocratique transparente équitable et durable »

A en croire Dr Dansa Kourouma, toutes les initiatives qui peuvent renforcer les liens entre la Guinée et le Mali étaient sur la table. « L'histoire et le destin, le présent et le futur nous condamnent à aller dans une relation de telle envergure. Donc toutes les éventualités ont été envisagées. (...) Mais aussi on a décidé, les deux parlements, d'échanger les textes, des projets jusqu'à leur adoption. D'échanger aussi les bonnes pratiques, mais aussi chaque fois que le parlement malien amorce l'examen d'un texte important, d'un texte de refondation ils inviteront la commission guinéenne compétence pour travailler ensemble et que les points de vue de la commission parlementaire guinéenne seront pris en compte comme si c'était une commission parlementaire malienne », a-t-il conclu.

**Amadou Tidiane Diallo**

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE 2009

## Le ton monte entre le ministère public et les avocats de la défense

**Le procès des événements du 28 septembre 2009 s'est poursuivi le mercredi 5 octobre 2022 au tribunal criminel de Dixinn, délocalisé à la Cour d'appel de Conakry. A la barre, l'ex-patron de l'antidroguage, colonel Moussa Tiégboro Camara, qui n'avait pas encore pris la parole.**



**A** la reprise du procès, la parole est revenue tout d'abord au ministère public pour ses réactions aux nombreuses exceptions et irrégularités soulevées par la défense notamment en ce qui concerne la procédure qui place les accusés en détention à la maison centrale de Coronthie. Il s'agit notamment de l'état de santé de Toumba

Diakité ou encore de la requête pour la mise en liberté provisoire ou le placement en résidence surveillée du capitaine Moussa Dadis Camara, l'ancien chef de la junte.

Toutes ces doléances, le ministère public a purement et simplement demandé au président du tribunal de les rejeter au motif qu'elles « ne

sont pas fondées ». Un des membres du parquet, dans la foulée, a même dénoncé la mauvaise « foi » de la part des avocats de la défense. « *La défense n'a fait qu'afficher sa volonté naïve. Parce que cette attitude a empêché d'aller au fond* », rétorque-t-il.

Prenant l'exemple sur les rapports médicaux fournis par les hôpitaux guinéens que les avocats des accusés contestent, le magistrat du parquet martèle: « *Nous avons rencontré certains d'entre ces accusés à Donka et à Ignace Deen, alors qu'ils y étaient pour se faire soigner ou faire un des leurs. Ce jour-là, personne n'avait soulevé l'irrégularité de ces structures sanitaires. Aujourd'hui, ils tentent de contester le rapport médical de ces hommes* » dénonce-t-il. Visiblement affecté par les mots employés, Me Salifou Béavogui répond : « *La défense n'est pas naïve* »

Par ailleurs, les avocats de

Moussa Dadis Camara ont plaidé pour que l'ancien chef de la junte en 2009, soit placé en résidence surveillée. Une demande à laquelle la partie civile et le procureur de la République se sont opposés. Réalisant la tournure que prenaient les débats, le procureur Algassimou Diallo présente les excuses du ministère public et annonce au nom de son collègue le retrait de l'expression qui a fâché. Me Pépé Antoine Lamah, membre du collectif des avocats de l'ancien président de la transition, trouve le placement sous mandat de dépôt de son client illégal. D'autant que, dit-il, ce dernier a décidé de comparaître librement. Il estime en outre que l'ancien président du CNDD est détenu à la maison centrale sans aucun titre. « *Ni en vertu d'un mandat de dépôt, ni en vertu d'un mandat d'arrêt, ils sont détenus sur la base d'un simple courrier* », dénonce Me

Pépé Antoine Lamah.

C'est pour cette raison, lui et ses collègues ont demandé la mise en liberté de Moussa Dadis Camara, « *ou qu'il soit placé en résidence surveillée* »

Une demande « infondée », selon les avocats de la partie civile et le procureur de la République. A en croire le procureur Algassimou Diallo, le capitaine Dadis n'est pas le seul à être renvoyé à la maison centrale. « *Il est accusé au même titre que les autres. L'égalité voudrait qu'ils soient tous traités au même pied d'égalité que ses coaccusés. Il n'y a pas un autre endroit où se constituer prisonnier si ce n'est à la maison centrale* », a répliqué le procureur.

Les débats se sont poursuivis jusque tard dans la nuit. Ainsi, le capitaine Moussa Dadis Camara et Cie ont dû retourner en détention. Le procès a été renvoyé au 10 octobre.

**Amadou Tidiane Diallo**

### DIALOGUE POLITIQUE

## L'ANAD, la CORED, le RPG rejettent l'arrêté de Bernard Goumou

**Les alliances et coalitions composées de l'ANAD, du FNDC Politique, de la CORED et du RPG Arc-en-ciel et alliés se sont réunies le lundi 3 octobre 2022 à l'effet d'examiner l'arrêté n°2628 du Premier ministre portant « mise en place des facilitateurs nationaux du cadre de dialogue inclusif », en date du 30 septembre 2022. Ces alliances ont de nouveau rejeté l'appel du président de la transition autour de la table.**

Dans leur déclaration, ces coalitions et alliances politiques ont clairement exprimé que leur position qui consistait à mettre en face d'un côté le CNRD et le gouvernement, de l'autre les acteurs politiques et sociaux qui ont selon elles, des revendications sur la conduite de la Transition, en présence du G5 et sous la supervision du médiateur de la CEDEAO, «

n'a malheureusement pas été prise en compte par le CNRD et son gouvernement. Nos exhortations à renoncer à l'unilatéralisme et à renouer avec l'esprit de la Charte qui consacre le consensus comme base de la conduite de la transition continuent d'être méprisées. C'est ainsi que les facilitateurs qui devraient être choisis par les parties au

dialogue sont plutôt nommés de façon discrétionnaire. Le médiateur de la CEDEAO est plus figuratif qu'architecte capable de lever tous les obstacles, notamment les atteintes inadmissibles aux droits et libertés fondamentaux, pour rendre possible et fécond le dialogue nécessaire à une sortie réussie de la transition »

En outre, le FNDC Politique, l'ANAD, le RPG Arc-en-ciel et autres, ont estimé que la transition étant une rupture d'ordre politique, « seuls les acteurs politiques les plus représentatifs de la nation peuvent, au nom de la classe politique, discuter avec la junte des conditions de la tenue d'élections transparentes et crédibles pour renouer avec l'ordre républicain. Or, force est

de constater que les principaux leaders politiques et d'opinion font l'objet de détention arbitraire, de harcèlements judiciaires ou sont contraints à l'exil. Il faut également déplorer l'interdiction des manifestations pacifiques dans les rues et sur les places publiques. En conséquence, conformément à notre précédente déclaration du 21 septembre 2022, nos Alliances et Coalitions politiques rejettent l'arrêté du Premier ministre »

Ces alliances reconnaissent que nul n'a le monopole du devoir patriotique, mais elles affirment que leurs alliances et coalitions représentent « plus de 95% des suffrages exprimés ces dix dernières années et la junte du 5 Septembre ont en partage la



responsabilité de l'équilibre de notre nation. C'est pourquoi, en conscience de leurs obligations vis à vis du peuple guinéen, il leur incombe de définir, de concert, un cadre de dialogue consensuel capable de sortir notre pays paisiblement de la transition

pour renouer avec la démocratie et le développement durable. C'est dans cette perspective que nos Alliances et Coalitions tendent la main au CNRD dans l'esprit de l'article 77 de la Charte de la transition »

**Amadou Tidiane Diallo**

## PRIX AFRICA FREEDOM 2022

*Cellou Dalein Diallo distingué en Afrique du Sud*

**Le samedi 8 octobre 2022, le président de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo, s'est vu décerner le prix Africa Freedom 2022 à Johannesburg, en Afrique du Sud, par The Friedrich Naumann Foundation for Freedom. Le récipiendaire a livré un discours dans lequel il dépeint la situation sociopolitique guinéenne de ces douze dernières années. Lisez...**

« Madame La Directrice, Inge Herbert

Madame La Modératrice, Lerato Mbele

Monsieur le Directeur Afrique de la fondation, Johachim Monsieur le Président du RLA, Gilbert Noël Ouedraogo

Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités, tous protocoles respectés,

Distingués invités,

Je reçois le Africa Freedom Prize 2022 avec une profonde gratitude et une très grande humilité. C'est un prix qui témoigne de notre plus grande aspiration de vivre dans un monde et des sociétés où la liberté, la justice, la démocratie, l'État de droit, ainsi que le respect, la protection et la promotion des droits humains sont au cœur de la gouvernance et des priorités absolues pour les États. Je suis très honoré et touché par cette marque de reconnaissance de la Fondation Friedrich Naumann pour la liberté.

La récompense qui m'est décernée ce jour honore la formation politique que je dirige, l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG). Je dédie ce Prix aux millions de militants et sympathisants de ce grand parti, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui se battent avec nous pour l'avènement d'une véritable démocratie et d'un État de droit en République de Guinée. J'ai une pensée émue pour les centaines de personnes qui ont perdu la vie dans ce combat que nous menons, ainsi que celles qui portent en elles les séquelles des brimades et de la répression sanglante et aveugle qui s'abat sur nous depuis plus d'une décennie. Je rends un hommage appuyé aux nombreux héros et héroïnes anonymes, qui mènent ce combat pour la liberté, la démocratie et l'État de droit, au péril de leur vie, dans des conditions extrêmement difficiles, en Guinée et ailleurs en Afrique, parce qu'ils sont conscients et convaincus que notre continent mérite une meilleure gouvernance au service des populations.

Mesdames et messieurs,

La lutte pour la liberté, la démocratie et l'État de droit est un combat difficile à mener en raison des conservatismes et de la capacité des détenteurs du pouvoir dans nos pays à utiliser l'appareil d'État pour réprimer les populations et assurer l'impunité à ceux qui agissent en violation des lois. C'est donc un combat qui nécessite d'énormes sacrifices. Nous faisons face à un appareil répressif capable de commettre les pires atrocités contre la population. Au cours des dix dernières années, nous avons subi toutes les formes de brimades, avec des intimidations, assignations à résidence surveillée, interdictions de manifestations, interdictions de voyager,



calomnies, répressions barbares et sanglantes au cours desquelles des centaines de vies humaines ont été perdues. Mais nous n'avons jamais cédé à la tentation de la violence. Nous avons même dû renoncer, au nom de la paix et de la cohésion nationale, à deux reprises, en 2010 et en 2020, à notre victoire à l'élection présidentielle, pour que notre pays ne sombre pas dans la guerre civile.

Après onze années d'un régime attentatoire aux droits de l'Homme et aux libertés fondamentales, les Guinéens croyaient en finir avec leurs vies de cauchemars, lorsque survint le dernier coup d'état militaire, le 5 septembre 2021. Hélas, les habitudes ont la peau dure ! Les mêmes pratiques ont refait surface : arrestations arbitraires, abandon du consensus politique au profit d'un unilatéralisme inquiétant, suspension des libertés fondamentales telles que les manifestations pacifiques, instrumentalisation de l'institution de la justice à des fins politiques. Au moment même où je vous parle, des responsables de la société civile et des leaders politiques sont persécutés, et parfois privés de leurs libertés, pour la simple raison qu'ils ne veulent pas transiger avec leurs convictions libérales et renier la défense de la démocratie et de l'État de droit.

Mesdames et messieurs,

Oui, ce prix récompense sans aucun doute les efforts du passé et un travail déjà accompli pour la « cause de la liberté en Afrique », et Dieu sait que les sacrifices ont été nombreux. Mais son obtention ne peut être considérée comme un aboutissement. Au contraire, je perçois ce prix comme un contrat moral, un engagement mutuel entre vous et moi. À moi, cette noble mission de continuer le combat pour la liberté, la démocratie et la bonne

gouvernance dans mon pays et à la fondation de poursuivre son assistance et son soutien dans cette noble lutte pour la liberté à tous les responsables politiques qui se reconnaissent dans ses valeurs.

Oui ce prix m'oblige à tenir bon, à garder le cap, à montrer la voie aux millions de mes compatriotes qui croient en moi et qui voient en moi la personne indiquée pour apporter le changement tant attendu dans le mode de gouvernance et le rapport entre gouvernants et gouvernés en République de Guinée. Il m'encourage à persister, il me pousse à tenir et à persévérer. C'est un soutien inestimable pour ma personne et pour le parti que je représente. Mais surtout, au-delà de mon cas particulier et de celui de ma formation politique, ce sont les couleurs du libéralisme que vous portez haut ici. C'est l'essor de la démocratie en terre africaine qui est solennellement promue ici. Les démocrates africains qui, au moment-même où je parle, risquent l'exil, la prison ou la mort, savent qu'ils ne sont pas seuls dans l'épreuve : des hommes et des femmes épris de liberté et de fraternité humaine sont à leurs côtés sur le dur chemin de la liberté. Je n'ai aucun doute là-dessus : quelles que soient les terribles difficultés du moment, la victoire est proche, en Afrique aussi, la démocratie finira par triompher. Il n'y a plus de place nulle part pour la dictature.

Je tiens à vous remercier Madame la Directrice Générale ainsi que l'ensemble des membres du jury dont le travail a conduit à me distinguer parmi tant de responsables politiques. Je suis profondément touché de votre délicatesse à mon égard. Qu'une fondation d'une telle renommée m'accorde le mérite de recevoir ce prix pour mes combats et ma lutte pour la promotion de la liberté sur notre continent, sachez-le donc honorables invités, j'accueille et accepte cette distinction avec beaucoup de satisfaction.

Être le récipiendaire de ce prestigieux prix est un immense honneur que je dois à vos constants soutiens et vos accompagnements dans mon combat pour la promotion et la défense de la liberté. C'est donc notre prix à tous qui, à travers ma personne, vise à saluer et reconnaître nos engagements pour un monde meilleur, une

humanité affranchie des injustices et des inégalités.

Mesdames et Messieurs, Encore une fois, permettez-moi de vous adresser toute ma reconnaissance et mes sincères remerciements pour le choix porté sur ma modeste personne et à travers moi tous les combattants de la liberté et de la démocratie en République de Guinée et ailleurs en Afrique.

Qu'il me soit ainsi permis de remercier du fond du cœur la Fondation Friedrich Naumann pour la liberté. Depuis qu'elle a vu le jour en 1958, dans un contexte marqué par la fin de la Seconde Guerre mondiale et les luttes pour les indépendances, la Fondation a œuvré et continue d'œuvrer pour l'émancipation des individus en renforçant l'éducation et la culture de la citoyenneté. À travers le monde, la fondation encourage des initiatives et soutient des projets qui permettent à des hommes et à des femmes de reconquérir leur dignité. N'est-ce pas révélateur de cet engagement en faveur de la dignité que ce prix me soit décerné sur la terre de Nelson Mandela.

Il nous faut donc demeurer alertes et vigilants pour maintenir haut le niveau d'exigence pour nos libertés individuelles et collectives en ayant en conscience cette pensée du Président Nelson Mandela : « La liberté ne peut jamais être tenue pour acquise. Chaque génération doit la sauvegarder et la prolonger », a déclaré Cellou Dalein Diallo.

Kéfina Diakit

## SOLDATS IVOIRIENS DÉTENUS AU MALI

### « Les choses évoluent bien », selon Ouattara

Le président ivoirien Alassane Ouattara a déclaré vendredi à Abidjan que « les choses évoluent bien » en vue d'une libération prochaine de 46 soldats de son pays détenus au Mali depuis bientôt trois mois.

« Les choses évoluent bien (...), nous pensons que très rapidement nous aurons sans doute un heureux aboutissement », a dit le chef de l'État ivoirien à l'issue d'une rencontre avec son homologue bissau-guinéen Umaro Sissoco Embaló, président de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédeao).

M. Ouattara avait rencontré la veille à Abidjan le président togolais Faure Gnassingbé, médiateur dans le dossier de ces soldats arrêtés le 10 juillet à Bamako à leur arrivée à l'aéroport.

Abidjan et l'ONU affirment qu'ils devaient participer à la sécurité du contingent allemand des Casques bleus au Mali, mais les autorités maliennes les considèrent comme des « mercenaires » venus attenter à la sûreté de l'État.

Il y a huit jours, une mission de haut niveau dépêchée au Mali par la Cédeao a rencontré le chef de la junte militaire au pouvoir à Bamako, le colonel Assimi Goïta, pour tenter de dénouer la crise diplomatique avec la Côte d'Ivoire.

« Les choses vont s'arranger par la volonté de Dieu », avait alors dit un haut responsable malien à un correspondant de l'AFP sous le couvert de l'anonymat. Invoquant les efforts de différents intervenants, il avait ajouté : « Nous n'allons pas les décevoir ». (

## MINISTÈRE DES SPORTS Lansana Béa Diallo revient sur le retrait de la CAN 2025 à la Guinée

Le samedi 8 octobre, soit quelques jours après le retrait de l'organisation de la CAN 2025 à la Guinée, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Lansana Béa Diallo, est revenu sur ce sujet d'actualité dans l'émission "Mirador" de FIM FM.



« La CAF était dans une dynamique où de toutes les façons, ils disaient que la Guinée n'allait pas effectivement construire d'infrastructures, la Guinée n'allait pas organiser la CAN 2025 parce que cet élan là était déjà fixé clairement. Et ça, c'est quelque chose qui est clair. On l'a compris au moment où ils sont venus (...). Pour moi, c'était écrit déjà, écrit il y a très très longtemps », a fait savoir Lansana Béa Diallo, le ministre guinéen de la Jeunesse et des Sports. Et d'ajouter ceci : « Aujourd'hui, on a dit que la Guinée est incapable. On est dans un pays où j'ai le sentiment qu'on ne croit jamais que quelque chose est possible. Aujourd'hui, nous on veut montrer, en tout cas ce gouvernement, ce qu'on veut mettre en place, c'est

de dire que ce que vous pensez impossible est possible et on va le faire. On va dans cette direction là. Moi, j'ai voulu convaincre et le gouvernement et le président qui est d'ailleurs plus que convaincu aujourd'hui, c'est de dire, faisons nos infrastructures, on n'a rien à perdre. Et aujourd'hui, ce que nous allons faire, on va aller dans cette dynamique là et montrer à la CAF qu'elle a eu tort de retirer effectivement cette CAN là à la Guinée parce que nous gouvernement dans lequel on est, on va aller dans cette direction là »

Comme on le voit, la Guinée de Chérif Souleymane va devoir attendre encore pour pouvoir accueillir la phase finale de la CAN de football.

Kèfina Diakité

## AÉROPORT INTERNATIONAL AST Un communicant de l'UFDG empêché de prendre son vol

Alors qu'il se rendait à Johannesburg, en Afrique du Sud pour participer à une Assemblée Générale du 6 au 9 octobre 2022, sur invitation du Réseau Libéral Africain en partenariat avec la Fondation Friedrich Naumann, Mamadou Aliou Goubhoye Diallo, responsable du pool digital de la communication de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) a été empêché de prendre son vol à partir de l'aéroport international Ahmed Sékou Touré de Conakry.

«Aujourd'hui à 5 heures du matin, je me suis rendu à l'aéroport, je devrais m'embarquer à 8 heures 30 minutes. Donc j'ai fait toutes les formalités et c'est quand je montais pour aller vers la salle d'attente, la police des frontières a introduit mon nom dans l'ordinateur et m'a demandé de rentrer dans la salle d'attente. 30 secondes après, il me demande de revenir et a retiré mon passeport et m'a demandé de l'attendre, il est descendu voir ses chefs. Mais quand il parlait j'ai déjà vu sur son ordinateur c'est signalé personne non autorisée à sortir. Il est parti ensuite appeler un autre policier. Ce dernier est venu me demander si j'ai un problème, j'ai dit non en ma connaissance je n'ai aucun problème avec



quelqu'un. Il m'a demandé si j'ai un surnom, j'ai dit mes papiers sont là vous pouvez tout regarder, ah bon!... Il a ensuite appelé leur chef qui est en bas. Il lui a dit de descendre avec moi. Arrivé, lui aussi m'a posé les mêmes questions. Comment est-ce qu'on peut m'empêcher de sortir si je n'ai

pas de problème ?», a témoigné Goubhoye Diallo. Comme on le constate, avec regret, de plus en plus d'acteurs politiques et de la société civile continuent de faire face à des tracasseries de toutes sortes à l'unique aéroport international de la Guinée.

Kèfina Diakité

### Accès à l'eau

## Le paradoxe guinéen !

Le vendredi 7 octobre devant les médias publics et privés, le Directeur général de la Société des Eaux de Guinée (SEG), Aboubacar Camara, est revenu sur ce qui constitue bel et bien un paradoxe : accès difficile à l'eau dans le pays considéré comme le château d'eau de l'Afrique de l'ouest. Il a aussi présenté les missions et les attributions de la SEG.

« On a l'habitude de dire que la Guinée est le château d'eau de l'Afrique de l'Ouest et c'est cette théorie qu'on a connue depuis une quarantaine d'années. Aujourd'hui, on est en 2022 et il y a toujours des populations qui manquent d'eau. Cette question ne peut être résolue uniquement que par l'Etat. Il faudrait que toutes les parties prenantes s'asseyent, discutent afin qu'on puisse trouver une solution. Il est inconcevable que le Mali, le Burkina Faso, le Sénégal et la Côte d'Ivoire qui ne sont pas cités comme étant château d'eau de l'Afrique de l'Ouest puissent avoir cette manne et que nous ici en Guinée, jusqu'à présent, qu'il

y ait un déficit. Est-ce qu'uniquement la faute à ceux qui sont censés donner de l'eau ? Est-ce qu'il y a une part de responsabilité des usagers ? Est-ce qu'il y a une politique en cours qu'il faut revoir ? Toutes ces questions demandent à ce que nous, structures d'exploitation, qu'on se rapproche des populations, des usagers, pour qu'ensemble nous puissions échanger. Si on n'échange pas, ça devient très compliqué... Vous verrez dans les quartiers où les tuyaux sont percés de part et d'autre, mais vous ne verrez jamais ou rarement un chef de quartier qui adresse un courrier à la direction générale de la SEG

ou à une agence pour chercher à comprendre pourquoi malgré que cette eau nous n'en avons pas et le peu qui passe dans le quartier se gaspille, et il n'y a pas de disposition ? Voilà pourquoi on dit que la question de l'eau est transversale. Donc ces rencontres seront périodiques parce qu'il faut qu'ensemble, nous puissions trouver une solution à la question de l'eau. Soixante ans d'indépendance sans eau, c'est trop. Et cela ne peut pas se faire de façon unilatérale », a fait remarquer le Directeur général de la Guinéenne des eaux (SEG), Aboubacar Camara.

Kèfina Diakité

Lisez le journal  
numérique sur le site

**KèfinaFasso**  
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

## Conseil des ministres

*Le compte rendu de la session ordinaire du  
jeudi 06 octobre 2022*

**La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 06 Octobre 2022 de 10H à 12H, sous la haute Autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.**

**L**es points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION.

II. COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTÉRIEL DU MARDI 04 OCTOBRE 2022.

III. DECISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

IV. DIVERS

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION.

Dans son traditionnel message, son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, a remercié le Président, le Colonel Assimi GOÏTA, et la grande délégation malienne conduite par le premier ministre par intérim le colonel Abdoulaye MAÏGA, pour sa présence lors de la célébration des festivités du 02 Octobre. Le Président de la Transition a aussi remercié le Gouvernement et l'ensemble des acteurs qui se sont mobilisés pour la bonne organisation de la fête de l'indépendance.

Le Chef de l'Etat a saisi cette journée d'ouverture des classes pour remercier les parents d'élèves d'avoir permis aux enfants de reprendre le chemin de l'Ecole. A cette occasion, le Président de la Transition a demandé aux trois Ministres de l'Education de prendre toutes les dispositions pour que cette nouvelle année soit celle de la réussite au bénéfice des élèves et de la Nation.

Le Président de la Transition est revenu sur :

- la situation des avoirs de l'Etat dans les banques privées y compris les EPA;
- la situation exhaustive des dividendes versées à l'Etat en 2021.

Le Premier Ministre et le Ministre des Finances ont été instruit de faire la situation dans un rapport détaillé.

Il a invité le Premier Ministre à faire prendre les meilleures dispositions possibles pour relancer la Bibliothèque nationale, le Centre de recherche et de documentation et le Musée national de Sandervalia.

A tour de rôle, le Chef de l'Etat a interrogé les membres du Gouvernement à lui faire la situation des résultats obtenus conformément aux lettres de mission qui leurs ont été assignées.

Pour terminer, le Chef de l'Etat a instruit le ministre de l'Economie, des Finances et du Plan à lui transmettre dans un bref délai, la situation exhaustive des avoirs et dividendes de l'Etat pour l'exercice 2022.

II. COMPTE RENDU DU CONSEIL INTERMINISTÉRIEL



Le Premier Ministre, le Docteur Bernard Goumou a, au nom de son Excellence Monsieur le Président de la Transition, remercié le Premier Ministre par intérim de la République sœur du Mali ainsi que sa délégation pour avoir marqué de leur présence aux festivités de la célébration de l'indépendance de notre pays. De même, le Premier Ministre a remercié son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition du Mali, pour avoir élevé le Ministre Secrétaire Général de la Présidence, le Colonel Amara CAMARA, au rang de Commandeur de l'Ordre National du Mali à titre étranger. C'était l'occasion aussi pour le Chef du Gouvernement de remercier l'équipe d'organisation de la fête de l'indépendance (Défense, Sécurité, Administration du Territoire et Enseignement Supérieur...)

Le Premier Ministre a réaffirmé l'engagement du Président de la Transition et de son Gouvernement à réaliser les infrastructures liées à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), nonobstant son retrait à notre pays. C'est dans cette optique qu'il a été instruit au Ministre des Sports de multiplier les efforts dans la concrétisation des infrastructures liées au projet.

Le Premier Ministre a aussi abordé le sujet relatif au Cadre du Dialogue Inclusif :

Lors de son adresse à la Nation le 02 octobre dernier, le Président de la Transition a réitéré sa main tendue aux acteurs sociaux et politiques du pays. A travers cet acte majeur, le Chef du Gouvernement a indiqué qu'il faut mettre à profit cette dynamique constructive pour inviter toutes les parties prenantes à l'ouverture du cadre de dialogue Inclusif dans de très

brefs délais. Un communiqué de presse sera publié à cet effet.

En amont, le Chef du Gouvernement a pris deux arrêtés portant mise en place des facilitateurs nationaux du Cadre de Dialogue Inclusif. Le Premier Ministre a fait comprendre que ces facilitateurs ont été choisis sur la base de leur moralité, leur neutralité et leur expertise.

Leur rôle est de présider les plénières, de modérer les discussions et de veiller au respect des modalités pratiques du dialogue dans les quatre groupes constitués de la façon suivante :

- A. Le CNRD et le Gouvernement;
- B. Les coalitions de partis politiques;
- C. Les Sages et les Chefs religieux, les Associations de jeunes et les Associations de femmes;
- D. Les Fautières des organisations de la société civile.

Pour la bonne conduite du processus : le CNT, les Ambassadeurs de la CEDEAO et du G5 suivront les débats avec le statut d'observateurs, a-t-il indiqué.

Le Premier Ministre a également informé que les facilitateurs lui rendront compte régulièrement de l'évolution des échanges. Il a rassuré le Conseil que les facilitateurs nationaux et celui désigné par la CEDEAO, lui permettront de mieux coordonner les activités du dialogue en toute transparence.

Au point trois de son message, Le Premier Ministre a évoqué la question de l'éclairage public issue des décisions du Conseil des Ministres en date du 12 décembre 2021. Il a souligné que des efforts sont en cours, comme il peut être constaté dans les améliorations sur la

route le Prince, ce qui met d'ailleurs en valeur actuellement les travaux d'aménagement des ronds-points sur cet axe.

En revanche, au niveau de l'autoroute Fidel Castro jusqu'au Km 36, le contraste est saisissant. Il a donc invité le Ministre de l'Énergie à rendre visible sur l'autoroute l'éclairage public ordonné par le Président de la Transition.

Sur le quatrième point de son message, le Chef du Gouvernement a invité le Ministre des Infrastructures et des Transports à prendre toutes les dispositions nécessaires pour éliminer les points critiques sur les routes, en vue d'améliorer dans un temps record l'état des voiries de la capitale. Il a annoncé que le génie militaire sera mis à contribution.

Quant au cinquième point relatif au secteur aérien : le Premier Ministre a abordé la question du contrat de renouvellement de la gestion de l'aéroport international Ahmed Sékou Touré, tout en s'interrogeant sur l'état des infrastructures et la qualité des services par rapport aux années du contrat qui arrivent à terme.

Il a indiqué qu'à la suite de cette évaluation il serait décidée de la reconduction du prestataire actuel ou de la nécessité d'engager un nouvel opérateur avec des objectifs précis de modernisation et d'extension des infrastructures.

L'impérieuse nécessité de doter notre pays d'une compagnie aérienne n'est pas restée en marge. Il a aussitôt exhorté les Ministres en charge des Transports, des Finances, du Budget et des Affaires Étrangères, d'évaluer la possibilité de doter notre pays d'une compagnie aérienne nationale.

La relance de l'économie

nationale a été abordée au point six du message.

Le Premier Ministre a souhaité que dans cette phase de préparation de la Loi des finances 2023 et surtout avant le 15 octobre 2022, que le Gouvernement puisse évaluer la stratégie utilisée cette année pour tenter d'irriguer l'Economie Nationale par le paiement des arriérés de la dette intérieure. Le Chef du Gouvernement a fait comprendre que le climat ambiant ne conforte pas dans le sentiment que les réformes portent fruits. Pour relancer effectivement notre machine économique, il a exhorté le Ministre de l'Économie, des Finances et du Plan à préparer une communication à l'intention du Conseil pour faire la situation sur les paiements, sur le niveau d'exécution budgétaire des dépenses d'investissement et sur les projets qui peuvent avoir un effet multiplicateur escompté pour l'économie nationale.

Dans la même dynamique de relance effective de l'économie, le Premier Ministre a informé que le Gouverneur de la Banque Centrale était chargé de négocier un moratoire sur le remboursement de la dette des grandes sociétés auprès des banques primaires. Il lui a également été demandé de faire le point sur les paiements des dettes auprès des banques.

Enfin, le Chef du Gouvernement a terminé son message en s'interrogeant sur l'état d'avancement du projet relatif à l'identifiant unique. A titre de rappel, lors du Conseil Interministériel du 13 Septembre 2022, il avait instruit son Cabinet :

1. de réunir les acteurs privés et institutionnels de cet écosystème afin de définir les conditions d'interopérabilité entre les systèmes d'identification existants autour d'un identifiant unique ;

2. de tenir une rencontre à la Primature avec une commission de travail composée des Ministères de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, de la Sécurité et de la Protection Civile, de la Promotion Féminine et des Personnes Vulnérables, de la Justice, des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, pour la validation et la mise en œuvre des propositions formulées.

A la suite de cette instruction il a été conclu ce qui suit :

- Que chaque acteur accélère la mise en œuvre du registre fonctionnel ;

- Que le point de départ soit l'Etat civil (Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation) à travers l'édition de l'extrait d'acte de naissance dont l'identifiant

(Suite page 9)



## Conseil des ministres Le compte rendu de la session ordinaire du jeudi 06 octobre 2022

unique sera généré par le référentiel WURI sur la base des informations fournies par le registre d'état civil. Ces deux registres doivent accélérer leur mise en œuvre au risque de rendre impossible la délivrance d'un identifiant numérique ;

-De mettre en œuvre l'interopérabilité des différentes plateformes : un cadre technique et légal doit être mis en œuvre à cet effet et fera l'objet d'échanges approfondis entre les acteurs sectoriels en lien avec les prestataires (Glory, Enabel, Iris) et le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique. Ce cadre sera élargi à tout nouveau système qui sera postérieurement mis en place a-t-il conclu.

### III. AU TITRE DES COMMUNICATIONS

Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) a fait une communication relative au Projet de décret portant Création de l'Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Saisis et Confisqués.

Le Gouverneur a informé que la mise en place de cet organe confirme encore une fois de plus la volonté politique du Président de la Transition de se démarquer des pratiques rétrogrades du passé et de mener une lutte opiniâtre contre la criminalité économique et financière.

Ce projet de décret mettant en place l'Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Saisis et Confisqués (AGRASC), permettra au pays de renforcer son dispositif interne de lutte contre la

criminalité économique et financière en comblant la faille créée par le manque d'un organe spécialisé, chargé de gérer et de recouvrer les avoirs issus des actes criminels dont la saisie et la confiscation ont été prononcées par les juridictions compétentes.

### IV. DECISIONS

Sur la communication relative au Projet de décret portant Création de l'Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Saisis et Confisqués :

ϕ' Le Conseil a instruit la Banque Centrale de la République de Guinée de se rapprocher du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan et celui de la Justice et des Droits de l'Homme pour une meilleure harmonisation des points de vue ;

ϕ' Le Conseil a ensuite décidé de placer l'Agence sous la tutelle technique du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme et la tutelle financière du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan.

### V. Au titre des DIVERS

1. Dans le cadre de la rénovation et de la construction des écoles publiques entamées par le Gouvernement de la Transition et sous la clairvoyance du CNRD et de son Président, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, le Ministre Secrétaire Général de la Présidence a informé le Conseil de l'inauguration de l'école primaire nouvellement construite dans la Commune de Dixinn, le 7 octobre 2022.

2. Le Conseil a également été informé qu'à date, pour la bonne organisation

de l'ouverture des classes, 547 écoles de l'enseignement pré-universitaire ont été rénovées.

3- Le Ministre de la Culture du Tourisme et de l'Artisanat a fait un compte rendu succinct de sa récente mission au Mexique. Il a en outre sollicité le soutien du Gouvernement pour la restauration du Musée National de Sandervalia.

4- Madame la Ministre de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables a fait également le compte rendu de sa mission à Abidjan, dont le thème de la conférence portait sur les Fistules Obstétricales. Elle a aussi informé le Conseil du lancement de la journée internationale des personnes âgées.

5- Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation et le Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ont informé le Conseil que la rentrée universitaire est prévue pour le 02 novembre prochain.

6- Le Ministre des Mines a fait part au Conseil du compte rendu de sa mission relative à la sensibilisation en Haute Guinée où la première mine d'or sera bientôt inaugurée à Mandiana. Également le ministre de la Fonction Publique a fait le point de sa mission à Genève à l'organisation internationale du Travail (OIT), dont le thème portait sur les lanceurs d'alerte dans les fonctions publiques.

Conakry le 06 Octobre 2022

Le Conseil des Ministres.

## Ouganda Le fils du président perd le commandement des forces terrestres après un tweet qui a provoqué un tollé..

**Le ministère ougandais de la Défense a annoncé mardi que le fils du président Yoweri Museveni, Muhoozi Kainerugaba, était remplacé par un autre militaire à la tête des forces terrestres du pays, quelques heures après qu'un tweet du fils a provoqué un tollé au Kenya.**



Le président ougandais Yoweri Museveni a limogé son fils en tant que commandant des forces d'infanterie du pays, mardi, après que ce dernier a menacé sur Twitter de s'emparer de la capitale du Kenya voisin, suscitant une vive inquiétude en Afrique de l'Est. Le tollé occasionné, a poussé le ministère ougandais des Affaires étrangères à publier une déclaration disant son engagement envers le bon voisinage (et) la coexistence

pacifique » avec le Kenya. Surnommé « le général qui tweete » de l'Ouganda, le lieutenant-général Muhoozi Kainerugaba, a suscité ces derniers mois la colère de certains Ougandais qui considèrent ses fréquents messages sur Twitter comme provocateurs et parfois même dangereux.

» Il ne nous faudrait pas, à nous, mon armée et moi, deux semaines pour capturer Nairobi », a-t-il déclaré lundi soir. Une décision politique ?

Le ministère a aussi annoncé que le président Museveni avait promu son fils de 48 ans au rang de général, une mesure perçue par des analystes comme cosmétique, et destinée à faire passer l'autre décision.

Muhoozi Kainerugaba, le pilier de l'appareil de sécurité personnelle de son père, a été le chef de facto de l'armée ougandaise, avec ses alliés stratégiquement déployés dans des postes de commandement à travers les services de sécurité, selon les observateurs. Bien qu'il ait été limogé de son poste de chef des forces d'infanterie ougandaises, Kainerugaba a tout de même été promu général cinq étoiles et restera conseiller militaire de son père.

De nombreux Ougandais pensent que Kainerugaba est préparé à remplacer Museveni à la présidence, des allégations que le président a longtemps démenties. Les associés du lieutenant-général Kainerugaba le décrivent comme un officier militaire dévoué qui évite souvent les démonstrations ostentatoires de pouvoir et de richesse. Il a fréquenté des écoles militaires aux États-Unis et en Grande-Bretagne avant de prendre la tête d'une unité de la garde présidentielle qui s'est depuis transformée en un groupe d'élite des forces spéciales.

Africanews

## Médias

### La ministre de la Communication échange avec la presse publique et privée

**La ministre de l'Information et de la Communication (MIC), Mme Aminata Kaba, a échangé le mercredi dernier avec les représentants de la presse publique et privée ainsi que le président de la Haute autorité de communication (HAC), Boubacar Yacine Diallo.**



« Nous sommes dans une démarche de proximité, nous sommes dans une démarche d'ouverture, de collaboration entre les différents médias publics et privés avec les agences de publicité et de communication pour qu'ensemble, nous puissions

développer un certain cadre de collaboration sain, un cadre de travail assez dynamique et essayer de voir quels sont les axes sur lesquels nous pouvons travailler ensemble pour mettre en avant tout ce que nous faisons dans notre pays », a indiqué la ministre Aminata

Kaba.

« C'est donc une occasion rare de réunir l'ensemble des journalistes, l'ensemble des hommes et femmes de médias autour des valeurs de la profession, autour des défis qui nous attendent, autour des enjeux de la transition. Je voudrais donc vous remercier pour cette occasion. C'est également une occasion pour vous rappeler que la presse hier comme aujourd'hui continuera à faire son travail d'informer correctement la population, de façon responsable et de façon mesurée. Evidemment, il va y avoir parfois des dérapages mais aucune œuvre humaine n'est parfaite. Il faudra parfois comprendre et mettre ça sous le coup de l'apprentissage parce que nous sommes à une

phase d'apprentissage de la refondation de l'État, la presse aussi. Je voudrais ici dans un domaine qui m'est particulier, c'est-à-dire pour les médias privés rappeler un certain nombre de promesses qui avaient été tenues par le président de la transition. Il avait été promis aux médias privés une revalorisation de la subvention des médias privés à la faveur de la loi de finances rectificative. Il avait été promis également un accès libre aux sources d'information. Il avait été promis qu'il y aura une certaine liberté pour la presse de mener des enquêtes », a dit Amadou Tham Camara, le président de l'AGUIPEL, au nom des associations de presse.

Kéfina Diakité

## Décrets

## Des cadres nommés à la Primature par le président de la transition

Le samedi 8 octobre 2022, dans un décret lu à la télévision nationale, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a nommé plusieurs hauts cadres à la Primature. Nous vous proposons ci-dessus la liste des cadres nommés :



**1-Directeur de cabinet adjoint** : M. Lancinet Hawa Doumbouya, précédemment conseiller chargé de mission

**2- Chef de cabinet** : Madame Fanta Keita, précédemment Directrice générale représentante de Panthère Vision Afrique-Canada

**3- Conseiller spécial** : M. François Abou Soumah, précédemment conseiller principal du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME

**4- Conseillère juridique** : Madame Aminata Bangoura, confirmée

**5- Conseiller chargé de la diplomatie, les relations avec les institutions républicaines et du dialogue social** : M. Lancinet

Lasso Kourouma, précédemment conseiller chargé des Affaires Consulaires à l'Ambassade de Guinée à Luanda

**6- Conseillère chargée des Télécommunications et des Technologies de l'Information** : Dr Emy Deen Touré, précédemment conseiller chargé de la modernisation et des nouvelles technologies de l'information, confirmé

**7- Conseiller chargé de développement rural et de l'économie maritime** : M. Simon Pierre Camara, précédemment conseiller à la Primature chargé des Transports

**8- Conseiller chargé à la recherche de financement et de suivi des projets** : M.

Saifoulaye Chérif Bah, précédemment Directeur national adjoint des PME et du contenu local au Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME

**9- Conseiller chargé de la promotion des investissements et des partenariats publics-privés** : M. Ismaël M'fala Nabé, confirmé

**10- Conseillère chargée de missions** : Madame Aissatou Lucie Leno, précédemment secrétaire générale de LANALA Holding Guinée. Espérons que les promus sauront se mettre à la hauteur de la confiance placée en eux par le locataire du palais Mohammed V.

Kéfina Diakité

## CONDUITE DU DIALOGUE INCLUSIF

### Un conseiller national s'interroge sur la méthode Dr Goumou

Dans une tribune publiée dans la presse, Sayon Mara, juriste et conseiller national de la transition s'interroge sur la méthode Dr Goumou par rapport à la conduite du dialogue inclusif.

« Dans un arrêté publié le 30 septembre 2022, le Premier Ministre (PM), Dr Bernard Goumou, a procédé à la mise en place des facilitateurs nationaux du cadre de dialogue inclusif qui ont pour rôle de :

- Présider les plénières ;
- Ø modérer les discussions ;
- Ø faciliter la bonne communication entre les parties prenantes ;
- Ø rapprocher les positions des parties prenantes ;
- Ø veiller au respect des modalités pratiques du dialogue ;
- Ø œuvrer pour l'atteinte des objectifs escomptés par le dialogue.

La mise en place de ce Groupe de facilitateurs nationaux a été suivie par la nomination, dans un autre arrêté du PM, de trois

personnalités dont le rôle, comme souligné plus haut, est de faciliter le dialogue inclusif.

La réaction des acteurs socio-politiques les plus représentatifs du pays ne s'est pas fait attendre, comme en témoigne le rejet de ce cadre de dialogue par cette frange la plus représentative des acteurs socio-politiques, qui trouve cette démarche unilatérale.

Ce difficile démarrage du dialogue interguinéen doit inquiéter plus d'un aujourd'hui, car une transition sur fond de tiraillements et de déclarations qui n'arrangent personne, a toutes les chances de prendre du sable, de tanguer.

Ne nous méprenons pas : ni Monsieur Cellou Dalein Diallo, ni Monsieur Sidya Touré, ni Monsieur Sékou Koundouno, ni Foniké Minguè, ni le RPG Arc-

en-ciel, ni l'UFDG, ni l'UFR, ni personne de ceux-là ne seront responsables demain de l'issue de la transition en cours dans notre pays. Le seul qui en sera responsable, c'est bel et bien le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) qui est la clé de voûte de cette transition. Il est, comme indiqué dans la Charte de Transition qui fait office de Constitution pendant cette période charnière de l'histoire de notre patrimoine commun, « l'organe central de définition et d'orientation stratégique de la politique économique, sociale, culturelle et de développement du pays. »

D'ailleurs, pourquoi les autorités n'échangeraient-elles pas préalablement avec l'ensemble des acteurs socio-politiques sur les conditions de mise en place de ce cadre de dialogue, avant de prendre toute décision ?

La transition guinéenne sera ce que le CNRD veut qu'elle soit ! Si elle réussit, c'est le CNRD ; Si elle échoue également (que Dieu nous en garde), c'est le même CNRD. Attention ! Le tribunal de l'histoire s'ouvrira un jour ou l'autre sur la facette de



l'histoire que nous vivons aujourd'hui. Si nous ne nous disons pas les choses telles qu'elles sont, nous nous mentons. Et si nous nous mentons, la transition prendra de l'eau. Elle en a suffisamment pris. Il faut éviter qu'elle en prenne davantage.

Diantre ! La méthode Dr Goumou aussi en panne ? Il faut trouver rapidement des pièces de rechange pour que le dialogue interguinéen puisse

réellement et effectivement commencer. En Guinée, sans le RPG Arc-En-Ciel, l'UFDG et l'UFR dans un dialogue, c'est comme monologuer, car ces formations politiques représentent, à elles seules, près de 95% des suffrages exprimés. C'est une évidence. Puisse Dieu guider et éclairer nos pas. Amine ! », a écrit Sayon MARA, Juriste.

Kéfina Diakité

Lisez le journal  
numérique sur le site

**KéfinaFasso**  
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

## Conduite de la transition guinéenne

*Le Forum des Forces Sociales interpelle le CNRD*

**Le 5 octobre 2022, le Forum des Forces Sociales de Guinée (FFSG) a, à travers une déclaration publiée dans la presse, exigé du CNRD un chronogramme consensuel de la transition. Si son appel ne tombe dans des oreilles attentives, il menace de lancer un appel à la désobéissance civile. Lisez...**



« Le Forum des Forces Sociales de Guinée (FFSG), regrette qu'en dépit des multiples efforts fournis pour le rapprochement des positions, notamment ses contributions du 27 et 30 septembre 2022, sur le format de médiation, la structure (parties prenantes et étapes) et les facteurs de succès pour un dialogue inclusif et participatif, le CNRD continu avec tous les risques de troubles sociopolitiques et sécuritaires dans le pays de faire de la diversion son jeu favori de la gestion de la

Transition, croyant ainsi gagner en temps.

Le déficit d'objectivité et les incohérences à dessein des articles 4, 5, 6 et le 1er article 8 de l'arrêté n°2628 du PM en date du 30 septembre 2022, sur les statuts du médiateur de la CEDEAO et des facilitateurs nationaux, avec un rôle de prince attribué au PM en violation manifeste des articles 36, 37 et 77 de la Charte de la Transition, sans oublier l'amalgame à l'article 7 (Groupe C) dudit arrêté, constituent très

malheureusement une illustration parfaite de ce dangereux jeu adopté par le CNRD, depuis plus d'un an à la tête du pays.

En conséquence, Ø Etant très préoccupé par la pauvreté grandissante au quotidien, du fait des choix inadéquats dans la gestion du CNRD, avec un désaveu de plus en plus croissant des populations qui sont nourries de discours alléchants aux impacts positifs négligeables sur leur vie,

Ø Rétirant au CNRD et aux acteurs sociopolitiques ses contributions médianes du 27 et 30 septembre dernier, portant proposition d'un pool de médiation sous la coordination du Médiateur désigné de la CEDEAO appuyé de trois (3) facilitateurs nationaux choisis de façon paritaire par les parties au dialogue, toute chose qui pourra certainement amoindrir les contradictions entre le CNRD et les Forces Vives de la Nation ;

Ø Regrettant ce statu quo créé de toute pièce par les agendas politiques et les appétits lucratifs autour et certainement avec des complicités au sein du CNRD; Ø Ne souhaitant pas des

troubles sociopolitiques et sécuritaires par le fait de l'entêtement des autorités de la Transition, dont la partie militaire restera certainement seule responsable devant le tribunal de l'histoire, comme on peut le constater très malheureusement à travers les inculpés du procès encourus des événements douloureux de 2009.

Le Forum des Forces Sociales de Guinée (FFSG) : Ø Rappelle au CNRD, que sauf un large consensus issu d'un dialogue véritable et objectif, il lui reste moins de douze (12) mois sur les vingt-quatre (24) à lui accorder pour boucler la transition à travers l'installation d'un président démocratiquement élu en passant par le referendum d'adoption d'une nouvelle constitution, ainsi que l'organisation des élections locales et législatives;

Ø se réserve le droit, à défaut de la définition dans les semaines à venir d'un chronogramme consensuel de la Transition, à la suite d'un véritable dialogue, de lancer un appel au peuple de Guinée à faire valoir son droit à la désobéissance civile à l'autorité du CNRD, afin de réduire la souffrance des

pauvres populations, qui observent à leur corps défendant la construction d'une forme de bourgeoisie insouciante au sommet de l'Etat au dépend du contribuable citoyen ;

Enfin, le Forum des Forces Sociales de Guinée (FFSG) invite à nouveau le CNRD, à mesurer sa responsabilité dans toutes ses dimensions pendant qu'il est temps, avec une population souffrant au quotidien des conséquences de la conduite non consensuelle de la transition, pour se mettre très rapidement en rapport avec les acteurs sociopolitiques du pays, notamment ceux opposés à la conduite de la transition, ainsi que médiateur de la CEDEAO, afin de trouver un chronogramme consensuel avant la date du 22 octobre 2022 accordée à la Guinée par le dernier sommet des Chefs d'Etats de la CEDEAO. Sans cela, le FFSG tirera, avec ses collaborateurs et l'ensemble des guinéens épris de paix et de justice, toutes les conséquences de droit. », peut-on lire dans la déclaration de la coordination du Forum des Forces sociales de Guinée.

**Kéfina Diakité**

## Burkina Faso

*Un président de transition désigné la semaine prochaine*

Une cérémonie militaire en hommage aux 27 soldats tués lors d'une attaque récente s'est déroulée samedi à Ouagadougou en présence d'Ibrahim Traoré.

Le nouvel homme fort du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, a annoncé samedi la tenue les 14 et 15 octobre d'« Assises nationales » devant désigner un président de transition, avant l'organisation d'élections en 2024 dans ce pays miné par la violence jihadiste et théâtre de deux coups d'Etat en huit mois.

« En vue de l'adoption de la charte de transition, il est convoqué des Assises nationales les 14 et 15 octobre » à Ouagadougou, indique un décret lu à la télévision nationale RTB et signé du capitaine Traoré, qui a pris le pouvoir il y a une semaine.

Officiellement désigné mercredi président, le nouvel homme fort du Burkina Faso avait assuré peu après sa prise de pouvoir qu'il ne ferait qu'expédier « les affaires courantes » jusqu'à la désignation d'un nouveau président de transition civil ou

militaire par des « Assises nationales ».

Ces Assises, rassemblant notamment les forces politiques, sociales et de la société civile, devront se réunir « bien avant la fin de l'année », avait-il dit lundi sur une radio française.

Ce jeune capitaine de 34 ans a renversé le 30 septembre le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, lui-même arrivé par la force au pouvoir en janvier en renversant le président élu Roch Marc Christian Kaboré.

Le capitaine Traoré a assuré que Ouagadougou continuerait à respecter ses engagements pris sous M. Damiba vis-à-vis de la Communauté des Etats d'Afrique de l'ouest (Cédéao), en particulier sur l'organisation d'élections et un retour de civils au pouvoir au plus tard en juillet 2024.

Ibrahim Traoré a justifié son putsch par l'incapacité de M. Damiba à juguler la dégradation sécuritaire continue dans ce pays frappé depuis 2015 par le jihadisme.

Argument lui-même employé par le lieutenant-colonel Damiba pour justifier son coup d'Etat du 24 janvier contre le

président Kaboré.

**Hommage à 27 soldats tués**

Ces derniers mois, des attaques frappant des dizaines de civils et de soldats se sont multipliées dans le Nord et l'Est du Burkina Faso, où des villes sont désormais soumises à un blocus des jihadistes.

Le 26 septembre, une énième attaque meurtrière, revendiquée par Al-Qaïda, dans le nord du pays, à Gaskindé, a en particulier été perçue comme le catalyseur du coup d'Etat.

Ce jour-là, un convoi de ravitaillement de plus de 200 camions à destination de la ville de Djibo, capitale de la région du Sahel enclavée dans le nord, avait été attaqué par des hommes armés. Au moins 37 personnes ont été tuées, dont 27 militaires et dix civils.

Une cérémonie militaire en hommage aux 27 soldats s'est déroulée samedi à Ouagadougou en présence d'Ibrahim Traoré.

Les soldats ont été décorés à titre posthume dans l'un des principaux camps militaires de la capitale, le camp Sangoulé Lamizana.



La veille, Ibrahim Traoré a reçu le corps diplomatique en lui demandant de le soutenir pour « sauver notre patrie, nos terres, notre population ».

Quelques jours après le coup d'Etat, il a rencontré une délégation de la Cédéao, venue évaluer la situation après deux jours de confusion au cours desquels M. Damiba s'était opposé à sa destitution.

A l'issue de la visite, l'un des membres de la délégation, l'ex-président nigérian Mahamadou Issoufou, avait dit qu'elle repartait « confiante » quant au

respect des engagements pris.

Ibrahim Traoré a pris la tête d'un Etat meurtri par la guerre depuis 2015. Les attaques régulières de groupes armés affiliés à Al-Qaïda et au groupe Etat islamique (EI) ont fait des milliers de morts et provoqué le déplacement de quelque deux millions de personnes.

Plus de 40% du territoire échappe au contrôle de l'Etat, notamment du côté des frontières avec le Mali et le Niger.

**AFP**

# Les Témoins de Jéhovah du monde entier reprennent leur activité de porte-à-porte à partir du 1er septembre 2022.



Les Témoins de Jéhovah bien connus pour leur ministère de porte-à-porte ont repris cette activité depuis le 1er septembre 2022. Une campagne mondiale spéciale a été lancée à ce moment-là pour offrir au public un cours biblique interactif gratuit.

« Après plus de deux ans d'interruption beaucoup se demandaient où étaient passés les Témoins de Jéhovah. Avec ce retour auprès de la population, les marques d'appréciation se font déjà entendre des deux côtés. Une personne rencontrée devant sa porte a déclaré : « Nous sommes heureux de recevoir de nouveau de bons conseils pour la vie de tous les jours. » a rapporté Thierry Pourthié, porte-parole local des Témoins de Jéhovah.

Les Témoins ont dispensé en moyenne cinq millions de cours bibliques dans le monde entier au cours de chaque mois de l'année dernière. Le programme offre un moyen pratique d'apprendre ce que la Bible enseigne sur une variété de sujets, tels que comment trouver le bonheur, pourquoi il y a tant de mal et de souffrance dans le monde et ce que la Bible promet pour l'avenir. Participer au cours biblique interactif avec les Témoins de Jéhovah est sans aucune obligation. Les Témoins présentent simplement ce que la Bible enseigne et permettent à chacun de déterminer ses propres croyances personnelles et ses choix de vie. Le manuel principal pour l'étude est la Bible elle-même. Chaque leçon est conçue pour être parcourue en une heure. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [jw.org](http://jw.org).